

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu, je pense, aucune communication à cet égard. Il se peut que le ministre des Transports, de qui relèvent les élévateurs, en ait reçu une.

M. Douglas: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Transports confirmerait-il que l'élévateur terminus de Churchill demeurera probablement vide cet hiver? Si oui, voit-on à ce que les installations terminales de Churchill soient pleinement utilisées?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'espère que l'élévateur terminus de Churchill ne demeurera pas vide cet hiver. Je fais l'impossible pour persuader la Commission du blé de le remplir.

M. Douglas: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. L'élévateur ayant été vide presque tout l'hiver dernier, le ministre peut-il assurer à la Chambre que ses démarches seront plus efficaces cette année que l'an dernier?

L'hon. M. Pickersgill: Je ne puis donner cette assurance à la Chambre. Tout ce dont je puis l'assurer c'est que je ferai mon possible. Je devrais ajouter que l'an dernier l'élévateur est resté vide à la demande tant des chemins de fer que de la Commission canadienne du blé, car on pourrait ainsi, pensait-on, exporter plus promptement de plus grandes quantités de blé. L'année dernière le Conseil des ports nationaux a entériné cette formule avec beaucoup d'hésitation, mais cette année il s'y est opposé.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Quelles recommandations a faites le ministre? Il a donné une explication inédite. Qu'a-t-il recommandé, et cette année a-t-on apporté des changements qui assureront que le gouvernement actuel utilisera cet élévateur au lieu de le laisser inactif?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, il m'est très facile de répondre à cette question, car il y a moins de deux heures, je m'entretenais justement de cette affaire avec le vice-président exécutif du National-Canadien, alors que celui-ci se trouvait au comité des transports. L'an dernier, si on s'était servi de wagons couverts pour remplir l'élévateur de Churchill, ceux-ci n'auraient pu servir au transport de blé vers Vancouver, qui en avait grandement besoin. Cette année, des wagons couverts sont disponibles pour l'élévateur de Churchill. Le National-Canadien préfère de beaucoup employer les wagons couverts à cette fin. De plus, la Commission canadienne

[M. Douglas.]

du blé est, elle aussi, désireuse de faire remplir l'élévateur.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au ministre si le gouvernement a songé à munir nos ports d'outillage automatique pour le chargement des céréales à bord des navires à partir des wagons couverts, comme c'est le cas aux États-Unis, afin que ces wagons puissent servir plus fréquemment?

L'hon. M. Pickersgill: La question est présentement à l'étude, et j'espère que nous réussirons encore mieux que les autorités américaines. Je reconnais pleinement l'importance de la modernisation de notre outillage pour la manutention du blé. Il n'est plus suffisant pour le volume des récoltes actuelles. C'est un des problèmes les plus pressants au pays, et le gouvernement y accorde la plus grande attention.

M. Woolliams: Merci beaucoup.

[Français]

LA RADIODIFFUSION

A PROPOS DE CERTAINES ACCUSATIONS
PORTÉES PAR UN ANCIEN EMPLOYÉ
DU BGR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le premier ministre semble frais et dispos à la suite de son congrès de fin de semaine où il fut question de bilinguisme et de groupes biethniques au Canada.

Le premier ministre a-t-il été mis au courant de ce que *Le Devoir* appelle «démision fracassante au BGR» c'est-à-dire au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion? Il s'agit de la démission de M. Frédéric Côté qui accuse l'organisme fédéral d'être malhonnête intellectuellement et d'avoir adopté une attitude anticanadienne-française.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député sait qu'il ne peut lire la dépêche elle-même en posant sa question.

M. Caouette: Ma question, monsieur l'Orateur, est la suivante: Le premier ministre a-t-il été informé de cette démission et s'engagerait-il à vérifier la véracité de ces accusations portées par un ancien employé du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État, qui étudie la question, m'en a informé.